

L
c
M
M
F
I
S

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10
Membres absents : 0

Quorum atteint

Date de convocation :
21 avril 2018

Date d'affichage :
21 avril 2018

Conseil Municipal de cette
en session ordinaire, à la
lence de M. MASSON Gerge,
ette, SENERCHIA Fabrice,
Nadine, RODINSON Daniel,
nmanuel MILAN

SEANCE DU 27 AVRIL 2018 COMPTE RENDU SOMMAIRE
--

ordre du jour accepté

1 - Vote POUR ACCEPTER OU REFUSER DE PARTICIPER A LA REDACTION DE la charte intercommunale INTEGRANT ST LAURENT D'ONAY proposee par les 3 communes (MIRIBEL, MONTRIGAUD ET ST BONNET DE VALCLERIEUX) EN VUE DE LA CREATION D'une commune nouvelle. eT PROPOSITION POUR LES HABITANTS DE ST LAURENT D'ONAY DE PARTICIPER AUX REUNIONS PUBLIQUES.

Vote : 3 contres
 1 abstention
 6 pour

Approbation à l'unanimité. Adopté par délibération n°4/2018 du 30 mars 2018.

II – DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LA REFECTION DES ALLEES SUD DU CIMETIERE.

Monsieur Le Maire rappelle le besoin de refaire les allées sud du cimetière.

Un devis a été demandé et établi pour ce projet. Les travaux s'élèvent à 4320 euros HT soit 5184 euros TTC. Aussi propose-t-il de demander une subvention du Conseil Départemental.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant des travaux et la demande de subvention, par délibération n°8/2018 du 27 avril 2018.

III – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN NOUVEL EMPLACEMENT DU PAV (Point d'Apport Volontaire – tri sélectif)

Mr Le Maire informe de la nécessité de créer un nouvel emplacement pour le PAV situé route de Miribel. Un devis a été demandé et établi pour ce projet. Les travaux s'élèvent à 2200 euros HT soit 2640 euros TTC. Aussi propose-t-il de demander une subvention du Conseil Départemental.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant des travaux et la demande de subvention, par délibération n°9/2018 du 27 avril 2018.

IV – AUTORISATION POUR FAIRE LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES CONCERNANT LA POURSUITE DE LA STE BATIVERT PAR RAPPORT A SA DEFECTION DU CHANTIER

Mr Le Maire informe que la sté Bativert doit la somme de 24671,65 euros décompte fait par l'architecte. Concernant, la fenêtre cassée le devis est de 2976 euros TTC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour autoriser Mr Le Maire à faire les démarches administratives pour la poursuite de la société Bativert, par délibération n°11/2018 du 27 avril 2018.

V – CHOIX DU NOUVEL ELECTRICIEN RETENU PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Mr Le Maire informe que la société retenue est AEC pour le lot 11 électricité pour un montant HT de 19 500 euros soit 23400 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le choix retenu pour le lot électricité et le montant des travaux restants de 19 500 euros HT, par délibération n°10/2018 du 27 avril 2018.

VI – QUESTION DIVERSES

1 – Demande des avancements des travaux pour le raccordement en eau des habitants de St Laurent d'Onay, une lettre sera envoyée au SIEH dès que le réservoir de St Bonnet de Valclérieux sera fini.

2 – La commission voirie se réunira pour faire le tour des routes (enveloppe de 8000 euros TTC pour 2018).

Une journée sera fixée avec les conseillers pour les travaux d'entretien de voirie.

Un courrier devra être établi à la société LOCALAC pour la remise en état du chemin de la Feyta.

VII - COMPTE -RENDU DE REUNIONS

SIVOS : La cantine n'est pas satisfaisante.

Avancement des travaux de l'école : retard pris sur le chantier par le maçon en octobre 2017 qui se reporte sur le piseur.

SIAB : Le canyon du carrefour au lieu dit les Mouilles est en travaux pour recréer les méandres de l'herbasse.

Avenir du SIAB : plusieurs possibilités pour rester autonome.

Journée de formation « prévention des risques » en cas de crues proposée par le syndicat.

GRANDE AGGLO : Remarque de Mr Le Maire, les réunions sont de plus en plus politisées.

Le 27 avril 2018

Le Maire,
Serge MASSON

Signature de la secrétaire de séance :